

Commune d'Arcachon
Le Mouleau
Travaux de réensablement 2024



Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés que des travaux de dragage auront lieu :

du 18 avril au 30 juin

La zone de prélèvement de sable se situe au niveau de la jetée du Mouleau.

Le sable prélevé sera déposé au sud de la jetée, en vue de l'opération de réensablement. La drague avancera vers le sud pour la zone de la jetée.

Il est important de respecter la signalisation visuelle affichée par la drague, laquelle indique le sens de passage.

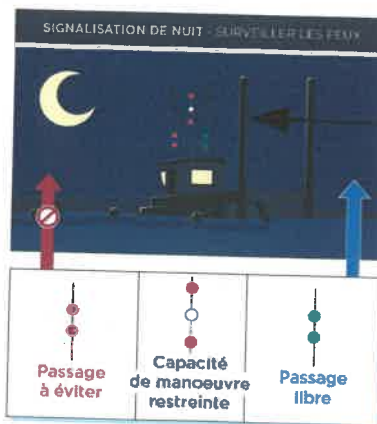
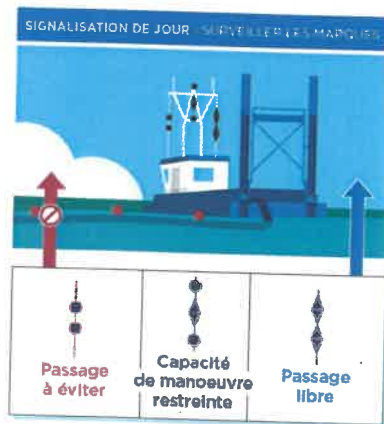
Ces travaux nécessitent l'intervention de la drague stationnaire « Dragon » ainsi que du remorqueur « Siba II » et d'un dispositif important d'installations maritimes.

Les caractéristiques de la drague sont :

- longueur hors tout 25 mètres
- largeur (ponton) 6 mètres
- largeur du travail 25 mètres
- déplacement par papillonnage
- mouillage bâbord et tribord

L'installation sera balisée par 3 croix de St André situées de part et d'autre de la drague : au nord et au sud et une à l'ouest. Celles-ci seront déplacées au fur et à mesure de l'avancement du chantier. La canalisation de refolement sera signalée par des bouées rouges ou blanche espacées d'environ 30m.

Contournement de la drague



En cas de doute, l'équipage est joignable par VHF sur le canal 14

Les usagers sont invités :

- à naviguer prudemment à proximité du chantier
- à contourner la canalisation de refolement.

La Cheffe du Service de la Délégation
à la Mer et au Littoral

Delphine CATHALA

Arcachon le 16 avril 2024